



Compte rendu de la réunion du conseil municipal de Crazannes
lundi 31 mai 2021

présents : Madame Marie-Noëlle Martin,

Monsieur Jean Moreau, Madame Anne-Marie Morin, Madame Isabelle Barret, Madame Jackie Theillout,
Madame Véronique Barbotteau, Monsieur Jean-Luc Mullon, Monsieur Benoît Hapiot, Monsieur Colin Marsh,
Monsieur Jamy Vallier

absent : Monsieur Jacques Busson

Madame le Maire ouvre la séance à 20h45

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 5 mai

contre : 0

abstention : 0

pour : 10

approuvé à l'unanimité

2) Publica

le conseil approuve à l'unanimité la décision de vendre des encarts publicitaires d'un montant de 40€ à des
annonceurs de crazannes : gîtes, camping, artistes, Pôle Natures, Lapidiales, artisans

demande un descriptif des Associations de Crazannes sur le plan papier

La commission communication se réunira pour décider du placement des pictogrammes et démarcher les
annonceurs potentiels.

3) Voirie

approbation du changement statutaire du syndicat de la voirie

contre : 0

abstention : 0

pour : 10

adopté à l'unanimité

point à temps la commission voirie se réunira en juin pour définir les priorités : le matériel de réparation des chaussées sera sur la Commune du 19 au 23 juillet 2021

4) Décision modificative n°1

affectation des résultats et achat du garage

contre : 0

abstention : 0

pour : 10

adopté à l'unanimité

5) Possibilité d'encaissement par la mairie

le conseil attend le conseil éclairé de Madame Hamon

6) Coeur de Saintonge : demande de mise à disposition pour distribution du journal communautaire

La commune a accepté de participer à la distribution du journal communautaire

7) planning des journées des élections

Madame le Maire procède à l'actualisation du tableau des permanences pour les journées d'élections des 20 et 27 juin prochains.

8) Fête de la musique 19 juin

Crazannes fête la musique le 19 juin prochains. L'association Jardi'âges et le Foyer Rural mettent en commun leurs ressources pour animer l'après-midi avant un concert à 18h par le groupe Arkenstone17, résidant sur la commune. La buvette du Foyer Rural et le camion pizza La Cagouille assureront la restauration.

9) Point sur les formations et sur la mise en place du CIA

Madame Barret récapitule les formations dont ont bénéficié les élus et encouragent chacun à participer à la formation « Vade Mecum de l' élu municipal, légalement obligatoire pour les élus ayant délégation.

le conseil décide la mise en place du principe du Complément Indemnitaire Annuel

contre : 0

abstention : 0

pour : 10

adopté à l'unanimité

10) Questions diverses

- la commission voirie ira voir Monsieur Demonsais (9 rue de Bel-Air) pour empêcher l'entrée sur son terrain des eaux pluviales venant de la rue de la source

fin de la réunion à 22h45

